

**ANSPACH-UISSANT** (*Armand-Louis*),  
Avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles (Bruxelles,  
2.7.1856-Bruxelles, 5.7.1937). Fils d'Eugène,  
gouverneur de la Banque nationale de Belgique  
et d'Adèle Deswert, Armand Anspach descendait  
ainsi de deux anciens membres du Congrès  
National de 1830-1831, François Anspach et  
Louis Deswert.

Docteur en droit et en philosophie et lettres  
de l'Université libre de Bruxelles, il fut envoyé  
en 1886 à la chambre des représentants par le  
collège électoral de l'arrondissement de Thuin.  
Il fut secrétaire de la chambre et ne la quitta  
qu'en 1893. Entré au conseil communal de  
Bruxelles en 1907, il y siégea jusqu'à sa mort.

Engagé dans sa jeunesse au régiment de  
chasseurs volontaires de la garde civique de  
Bruxelles, qui deviendra le régiment reine  
Élisabeth, officier dès 1892, il le commandait en  
qualité de lieutenant-colonel, en août 1914.

Anspach s'intéressa toujours aux questions  
coloniales. Il présida le Cercle africain, fonda et  
présida la Croix verte coloniale et fut vice-  
président de l'Office belge de Colonisation du  
Congo. Il collabora fort assidûment à plusieurs  
revues politiques, coloniales ou d'économie  
politique.

De son mariage avec Émilie Puissant, Ans-  
pach obtint deux fils et deux filles. Son aîné,  
qui fut auditeur militaire au front de l'Yser,  
est un virtuose du fleuret.

Armand Anspach mourut à Bruxelles le 5  
juillet 1937, commandeur de l'Ordre de Léopold,  
grand officier de l'Étoile noire du Bénin, officier  
de l'Ordre d'Isabelle la Catholique, chevalier de  
la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix civi-  
que de 1<sup>re</sup> Classe, de la Médaille de la Campagne  
1914-1918 et de la Médaille de la Victoire 1914-  
1918.

15 février 1952.  
Eugène Seyde.